

de nos écoles urbaines ne se rendent souvent pas compte de la valeur de nos richesses naturelles, de nos terres, de nos forêts, de nos eaux, et de ce qu'elles représentent dans notre vie quotidienne. Ces enfants vivent sur l'asphalte. La plupart d'entre eux habitent des appartements. Ils mènent donc une vie éloignée de la nature, et je pense que nous devrions faire tout ce que nous pouvons pour les renseigner sur la beauté et la valeur de nos terres et de nos forêts. Sachons nous assurer dans ce domaine la collaboration de toutes sortes d'organismes bénévoles. J'espère donc que le ministre voudra bien étendre l'activité du Service des relations extérieures, et je suis persuadé que nous pourrions couvrir bien du terrain en intéressant nos jeunes au niveau des écoles primaires et secondaires et des universités.

Le ministre a clairement laissé entendre—nul ne doit s'attendre à ce qu'il donne des chiffres ou parle trop ouvertement de ce sujet—qu'à son avis, son ministère devrait disposer de sommes additionnelles pour jouer complètement le rôle qui lui est dévolu au Canada.

**M. Douglas:** N'est-ce pas le cas de tous les ministres?

**M. Herridge:** Oui, mais je crois que le cas présent est différent de celui du ministère de la Défense nationale. Le ministre s'est montré très modeste dans ses demandes. Je suis sûr que tous les membres de l'opposition feront tout leur possible pour soutenir l'honorable représentant dans la lutte qu'il livre pour que cet important ministère reçoive plus de fonds. Quand on considère que le montant total prévu ici est d'environ 17 millions, comparativement à environ 1 milliard et demi pour la défense, il me semble que quelque chose ne tourne pas rond dans notre pays. Je suis certain que nous pourrions trouver les fonds voulus pour bien payer nos techniciens, étendre nos services de renseignements et améliorer la situation du ministère en général.

J'aimerais passer maintenant à un autre aspect du programme de notre groupe et traiter en termes généraux des programmes par rapport au secteur privé de l'économie. Je voudrais dire un mot d'une initiative prise dans le domaine des forêts par l'entreprise privée au Canada et profiter de cette occasion pour signaler au comité l'excellent travail entrepris par l'Association des sylviculteurs canadiens. En 1959, un groupe de personnes riches, ou moins riches ou même pauvres, se sont unies et ont demandé au gouvernement fédéral de constituer en corporation l'Association des sylviculteurs canadiens. Ces gens avaient deux choses en

commun: ils avaient des boisés dans leurs fermes et ils voulaient améliorer leur revenus au moyen d'une meilleure commercialisation. J'ai l'honneur d'être directeur et vice-président de cette active, jeune et vigoureuse association dont l'honorable représentant a déjà parlé.

Je me souviens du jour où le ministre, dans ses fonctions antérieures, a présenté un mémoire au Cabinet au nom de l'industrie forestière pour demander une amélioration des services de vente. J'espère que le mémoire a été bien reçu et j'ai confiance qu'ainsi, quand d'autres, à l'avenir, présenteront des mémoires au ministre, ils recevront eux aussi une réponse favorable. Dans sa brève existence, l'association a inspiré une opinion originale au sujet de nos ressources forestières privées en mettant en lumière la productivité possible de ces boisés et le rôle important que la sylviculture privée peut jouer tant dans les industries utilisant le bois que dans notre économie agricole. Le député de Qu'Appelle en a parlé ce soir. Il y a là une relation étroite.

Les objectifs de cette association sont décrits en détail dans sa charte, et on pourrait les résumer brièvement comme suit: stimuler la collaboration entre les producteurs, l'industrie et le gouvernement en fonction d'une initiative collective et individuelle afin d'obtenir à perpétuité des boisés privés, une productivité maximum, grâce à de sains principes d'exploitation, et afin de triompher des obstacles qui se posent dans le domaine de la vente du bois provenant de terres privées et qui existent surtout dans certaines régions de l'Est canadien.

Les réalisations de cette association qui existe depuis quatre ans sont frappantes. Au début, en 1959, elle avait un modeste effectif de moins de 100 membres, mais leur nombre a augmenté d'un tiers chaque année et elle compte aujourd'hui des membres dans toutes les parties du pays. En Ontario, ses membres s'organisent maintenant pour s'affilier à la Fédération ontarienne de l'agriculture. J'ai eu l'honneur de prendre la parole, il y a une semaine ou deux, à une réunion tenue à ce sujet à Carleton Place. Cette activité s'intégrera dans l'agriculture tout comme la sylviculture privée, à ce niveau, dans la plupart des pays européens.

Ce qui m'a intéressé à cette réunion, et à d'autres réunions d'agriculteurs en Ontario, auxquelles j'ai assisté ces mois derniers, c'est l'intérêt croissant des jeunes agriculteurs, dont beaucoup se rendent compte qu'ils ont un nombre d'acres de terres secondaires, dans leur exploitation agricole, qui se prêtent mieux à la production de bois qu'à la culture,

[M. Herridge.]